



Les territoires ont la parole ! Auvergne Rhône Alpes

Compte-rendu de la réunion du 13 octobre 2020

1 Participants

La liste des participants ainsi que le support de présentation présenté pendant la réunion sont disponibles sur le site www.dastri.fr : rubrique *Les Territoires ont la Parole*.

2 Questions / réponses

NB : Les participants qui n'auraient pas pu intervenir lors de la présentation sont invités à transmettre par mail à DASTRI leurs questions et remarques. Celles-ci pourront être réintégrées au compte-rendu de la réunion et au plan d'actions si nécessaire.

Rappel des coordonnées de contact : dastri@dastri.fr

2.1 Distribution des Boîtes à aiguilles (BAA)

- **N'est-il pas possible de faire apparaître systématiquement « boîte à aiguille » sur l'ordonnance lors de la prescription de médicaments et dispositifs générateurs de DASRI ?**
CAPEV43 – Vincent TEYSSONNEYRE

Le pharmacien est au cœur du dispositif DASTRI : la remise de la boîte à aiguille au patient fait partie intégrante de ses missions. Ce professionnel de santé est en lien direct avec le patient et lui remet une BAA lors de la délivrance de médicaments et dispositifs médicaux perforants, dans le cadre de l'auto-traitement. Il peut alors lui expliquer comment fonctionne la boîte et où la rapporter.

Pour les médecins, il n'y a aucune obligation d'indiquer « boîte à aiguille » sur l'ordonnance. Néanmoins de plus en plus de médecins le font. DASTRI encourage cette pratique, cela permet une meilleure diffusion de l'information.

DASTRI sensibilise les professionnels de santé lors de rencontres sur les territoires et encourage ces professionnels à indiquer la boîte sur les ordonnances (ex. rencontre de médecins et infirmiers lors du salon francophone du diabète, visites de services de diabétologie endocrinologie à l'hôpital, lors des réunions régionales ...).

Pour élargir cette sensibilisation, la relayer auprès des médecins, il pourrait-être intéressant de mobiliser les URPS et les Ordres (courriel d'information par exemple).

- **Les résultats supérieurs à 100% dans certains départements sont-ils dus aux déplacements entre région ?** ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS – Philippe LEBLANC

Les patients peuvent effectivement retirer leur boîte à aiguille dans un autre département que celui dans lequel ils résident. Il est donc possible que les résultats au niveau départemental soient à nuancer entre les différents départements. Toutefois, en règle générale, les patients prennent et ramènent la boîte dans leur pharmacie habituelle, où ils achètent leurs médicaments, a priori proche de chez eux.

Une autre explication peut être liée à l'utilisation de la filière par des professionnels de santé : ils retirent une boîte en pharmacie (à couvercle vert, pourtant réservée aux patients) et la ramène. Les opérateurs de collecte veillent bien évidemment à ce que les déchets collectés ne soient pas des déchets de professionnels (ils peuvent être amenés à refuser la collecte) mais dans le cas de boîtes jaunes à couvercle vert, lorsqu'elles se trouvent dans les contenants de stockage, il n'est pas possible de dire ce qu'elles contiennent et si elles proviennent d'un patient ou d'un professionnel de santé.

Enfin, la répartition du gisement national au niveau départemental se base sur des clés de répartition qui peuvent ne pas toujours être en adéquation avec la réalité territoriale (part des patients en auto-traitement plus faible ou plus importante qu'estimée : accompagnement plus ou moins important de la part des infirmiers, selon les territoires). DASTRI travaille actuellement sur la réévaluation de la répartition régionale du gisement pour disposer des données plus précises.

- **Les retours de nos usagers montrent que les boîtes ne sont pas toujours distribuées. Quelle action peut être menée par DASTRI ? CAPEV43 – Vincent TEYSSONNEYRE**

Il convient de signaler ces refus à DASTRI. Dans ce cas, nous prenons contact avec la pharmacie concernée et lui expliquons le fonctionnement de la filière et lui demandons la raison pour laquelle elle ne distribue pas de boîte à aiguilles. Nous n'avons, à aucun moment, lors de nos échanges avec les pharmacies, noté de refus pour la distribution de boîte. Il peut s'agir d'un oubli ou d'une méconnaissance du dispositif (notamment dispositifs et médicaments concernés).

A noter, certaines pharmacies distribuent des boîtes quand les patients en font la demande, d'autres proposent systématiquement la boîte. Nous privilégions cette proposition systématique.

DASTRI tâche d'impliquer chacune des parties prenantes dans la filière : en demandant aux médecins de bien indiquer le besoin de BAA sur l'ordonnance, en faisant de la distribution de BAA un automatisme chez le pharmacien, et en faisant de la demande de BAA un automatisme chez le patient.

2.2 Réseau de collecte et collecte

- **Certaines pharmacies refusent de collecter la boîte car le patient n'est pas un client habituel de la pharmacie, ELIVIE – Julie TIXIER. Même constat pour AGIR A DOM – Estelle LAGUENNEC : Des pharmacies sont dites "point de collecte" pour autant nous avons des patients qui nous ont signalé que finalement la pharmacie ne récupérait pas les DASTRI**

Même réponse que lors de la distribution des boîtes à aiguilles. Il convient de signaler ces refus à DASTRI. Dans ce cas, nous prenons contact avec la pharmacie concernée.

Pour identifier les points de collecte, le site internet de DASTRI peut être consulté, il est mis à jour quotidiennement, cf. « Où rapporter ma boîte à aiguilles ? » : www.dastri.fr/nous-collectons

A noter, certaines pharmacies réservent la collecte à leur clientèle habituelle ; DASTRI leur rappelle alors les règles de fonctionnement de la filière et en particulier la nécessité de distribuer et collecter les boîtes de tous les patients.

Par ailleurs, il arrive que ces déchets soient ramenés dans des contenants inadéquats comme des sacs plastiques et sont donc refusés. La pharmacie doit alors donner une BAA au patient pour lui permettre de les reconditionner correctement.

En outre, ponctuellement, du personnel remplaçant peut-être présent en pharmacie et il ne connaît pas toujours la filière DASTRI, par sécurité, il préfère alors refuser la reprise des contenants.

Enfin, dans le cas des DASRI complexes (pompes Omnipod), certaines pharmacies ne connaissent pas le fonctionnement de la collecte et les refusent.

Dans tous les cas, les appels de DASTRI permettent de débloquer ces situations.

- **Combien de points de collecte sont présents en Rhône-Alpes ? ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS – Philippe LEBLANC**

2152 points de collecte DASTRI sont présents en région Auvergne Rhône-Alpes.

Concernant spécifiquement les anciennes régions :

- Rhône-Alpes : 1768 PDC dont 1659 pharmacies (94%) qui représentent 85% des officines
- Auvergne : 383 PDC dont 289 pharmacies (75%) qui représentent 55% des officines

- **Est-il prévu une communication auprès des pharmacies qui ne sont pas encore points de collecte pour les informer des nouvelles modalités liées à la loi AGECE ? COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS – Sylvie BURNIER**

Lors du dernier Comité d'orientations opérationnelles qui réunit les représentants des pharmaciens et des opérateurs de collecte, du mois d'avril 2020, et après avis de ses Ministères de Tutelle, il a été décidé de maintenir les intégrations annuelles après inscription des pharmacies, jusqu'à la fin de l'agrément en cours.

Cela permet aux pharmacies qui ne sont pas encore entrées dans le dispositif de s'organiser pour accepter ces déchets au plus tard dans les 2 ans à venir. De plus, cela permet aux opérateurs de collecte de revoir leurs tournées progressivement, celles-ci étant déjà impactées par les modifications de fréquences de collecte.

Enfin, en cas de besoins exprimés de patients, de résultats de collecte en dessous des objectifs ou encore d'un désengagement des collectivités (arrêt de la collecte en déchèterie), DASTRI demandera aux pharmacies concernées de rejoindre le réseau au plus tôt.

2.3 Impacts COVID 19

- **La fermeture des déchèteries (pendant le confinement) a-t-elle eu un impact sur les résultats de collecte ? Y-a-t-il eu un report sur les pharmacies ? LA BOITE A PAPIERS – Laetitia GOUMONDIE**

Cette fermeture a pu avoir un impact pendant la période de confinement mais les statistiques ne révèlent pas d'écart significatif. Pour mémoire, les déchèteries représentent 5% du réseau de collecte au niveau national (et 9% en région AURA) ce qui explique l'impact limité.

Concernant le report des collectes des déchèteries sur les pharmacies pendant la période de confinement, une étude focalisée sur les pharmacies proches des déchèteries points de collecte fermées permettrait de mieux mesurer le report éventuel. Néanmoins, le poids moyen collecté par pharmacie n'a pas augmenté ces derniers mois.

Deux hypothèses concernant le comportement des patients pendant le confinement pour ceux qui n'ont pas ramenés leurs boîtes pendant cette période expliquent les résultats :

- Certains patients ont stocké leurs boîtes pendant cette période et les ont rapportés plus tard (ou les conservent toujours pour les ramener en fin d'année par exemple). A noter, pour la plupart des patients, particulièrement exposés, il leur est conseillé de limiter au maximum leurs déplacements. Cela peut favoriser un stockage des déchets de soins à leur domicile.
- Certains patients ont jeté leur DASRI PCT dans les Ordures ménagères pendant cette période (de multiples consignes ont été diffusées pendant cette période, pouvant créer de la confusion).

Dans le 1^{er} cas, la prise en charge de ces déchets sera simplement décalée, ce qui permettra de remonter le taux de collecte. Dans le 2nd cas, les déchets ne seront alors pas pris en charge par la filière, ne permettant pas au taux de collecte de remonter.

Il est difficile d'évaluer l'impact qu'aura le COVID19 sur les résultats de collecte 2020 ; mais, à ce jour, les résultats restent en baisse et 2020 sera a priori en dessous de 2019.

- **Les nouvelles fréquences quadrimestrielles peuvent peut-être expliquer l'écart ? LA BOITE A PAPIERS – Laetitia GOUONDIE**

Depuis le début de cette année, la moitié des points de collecte (ceux qui collectent le moins de déchets) est passée en fréquence quadrimestrielle (3 fois par an) au lieu de trimestrielle. Le bilan devra être réalisé sur une année complète, fin 2020. Il est certain que les collectes avec une fréquence quadrimestrielles décalent effectivement les résultats (4 mois au lieu de 3 mois) mais cela ne suffit pas à expliquer l'écart du taux de collecte pendant la période de confinement et à la suite.

2.4 Résultats en Outre-Mer

- **Qu'en est-il dans les différents DROM-COM ? Les résultats sont mitigés et qu'en est-il de Mayotte, actuellement sans collecte ? ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS – Philippe LEBLANC**

DASTRI est présent sur l'ensemble des DROM-COM (cf. carte) ; le fonctionnement est identique à la métropole, avec une collecte et un traitement local.

Les résultats ne sont toutefois pas au même niveau qu'en métropole, malgré un démarrage de la filière en même temps qu'en métropole. Le geste de tri est moins ancré sur ces territoires. Cela nécessite donc des actions spécifiques. Ces territoires sont dits prioritaires et de nombreuses actions y sont menées pour leur permettre d'atteindre les mêmes résultats.

A noter, sur ces territoires, la part de l'auto-traitement est plus faible qu'en métropole : davantage d'accompagnement des patients qu'en métropole, alors que les ratios appliqués par DASTRI pour déterminer le gisement local sont les mêmes qu'en métropole. Celui-ci apparaît donc surestimé. Les taux de collecte devraient donc a priori être supérieurs à ceux affichés. Un travail est en cours en collaboration avec les Caisses générales de sécurité sociale (CGSS) d'Outre-Mer pour réajuster les ratios, ce qui devrait permettre d'ajuster les résultats.

Concernant Mayotte, le marché de prestataire de collecte s'est révélé infructueux et DASTRI doit donc trouver une solution spécifique pour la collecte et l'élimination de ces déchets. Nous partageons les inquiétudes des pharmaciens à Mayotte qui doivent stocker les déchets dans l'attente de la mise en œuvre de la collecte ; malheureusement cela a été retardé par la crise du COVID19 qui a été particulièrement forte à Mayotte et la situation commence tout juste à s'améliorer.

L'exemple de la Corse conduit néanmoins à l'optimisme. Si la collecte avait été bloquée au début de la mise en œuvre du service, pendant près d'un an, et qu'à la suite le taux de collecte était particulièrement faible (15%), il atteint désormais près de 60%. On constate également une évolution positive du geste de tri par l'utilisateur.

2.5 Communication

- **L'Association Française d'Aide aux Diabétiques du Bourbonnais – Patrick AUFRERE – remercie DASTRI pour son action et présente des actions menées en direction des patients pouvant être dupliquées : Communication avec un véhicule itinérant vers les lieux de vie**

de personnes isolées, diffusion de l'information auprès des mairies via un partenariat avec l'association des maires de l'Allier par exemple et auprès des patients via un flyer.

DASTRI prend bonne note de ces actions et se rapprochera de l'association pour s'associer à de nouvelles actions et faciliter leur réalisation.

2.6 Activité hors agrément

- **Avez-vous une solution pérenne pour la collecte des pompes Omnipod ? ASSOCIATION FRANÇAISE D'AIDE AUX DIABÉTIQUES DU BOURBONNAIS – Patrick AUFRERE**

Ces déchets combinent un DASRI, des piles et une carte électronique non facilement séparables et ne peuvent donc pas suivre la filière d'élimination classique (DEEE / DASRI). Ils doivent être pris en charge spécifiquement.

DASTRI a pu mettre en place des opérations ponctuelles de déstockage depuis 2018, sous système dérogatoire. Même s'il semble plus difficile pour les patients de s'inscrire dans la durée et adopter le bon geste de tri sans schémas stabilisé, ces collectes apportent une solution aux patients sous pompe Omnipod.

Ces opérations seront maintenues jusqu'à la mise en place d'une solution pérenne qui pourra voir le jour l'an prochain grâce aux évolutions législatives et réglementaires en cours.

- **Connaissez-vous la part des Omnipod qui basculent dans les déchets ménagers ? AGIR A DOM – Sandrine LAFORGE**

On estime le taux de récupération des Omnipod à moins de 50% aujourd'hui (en croissance). Toutefois, il n'est pas possible de dire la part qui bascule dans les déchets ménagers. En effet, les Omnipod non collectés dans le cadre des déstockages peuvent être jetés par méconnaissance du dispositif par les patients avec leurs autres DASRI perforants dans les boîtes à aiguilles. Enfin, certains patients ignorent encore l'existence du dispositif de collecte des Omnipod et continuent de les stocker.

3 PLAN D' ACTIONS

Tâches	Référent	Partenaires	Échéance
Etudier l'impact de la fermeture des déchèteries pendant la période de confinement : les déchets ont-ils été collectés par les pharmacies à proximité ?	DASTRI		Fin 2020 / début 2021
Prendre contact avec l'association de patients AFADB pour s'associer et soutenir les actions menées de sensibilisation et d'information en direction des patients	DASTRI	Association Française d'Aide aux Diabétiques du Bourbonnais	Courant 2021 (selon événements)
Sensibiliser les médecins à la filière et les inciter à indiquer « Boîte à aiguille » sur les ordonnances des patients en autotraitement, nécessitant une boîte.	DASTRI	URPS / Ordre	Courant 2021